

COMMENT PASSER DE LA CLASSE NORMALE A LA CLASSE SUPERIEURE



1) Conditions

Pour être promouvables, c'est-à-dire inscrits au tableau d'avancement, il faut compter au moins **2 ans d'ancienneté dans le 4e échelon de la classe normale et justifier de dix ans de services effectifs** dans un corps ou emploi de catégorie B ou même niveau.

Ex. : 50 IDE remplissent les conditions.

2) Le taux de Promotion

Un taux de promotion fixé par arrêté national s'applique ensuite à tous les promouvables donnant ainsi le nombre possible de promus.

Exemple :
Le taux de promotion est de 14% :
 $50 \times (14/100) = 7$

Sur 50 agents, 7 seront promus au grade supérieur.

3) Les LDG¹

Des critères fixés par les LDG détermineront ensuite les promus.

Les LDG varient en fonction des établissements

Ex. : les 7 agents seront choisis en fonction des critères définis par les LDG.

¹ Lignes Directrices de Gestion



N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question.

Avec la **CFTC**,
Vous trouverez un
Syndicat Constructif,
toujours à votre écoute !



RECLASSEMENT DES IDE

Cat. B

AU 1ER OCTOBRE 2021



Textes de référence

- Décret n° 2021-1407 du 29 octobre 2021 revalorisant le déroulement de carrière de corps paramédicaux de la catégorie B de la fonction publique hospitalière placés en voie d'extinction
- Décret n° 2021-1409 du 29 octobre 2021 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à divers corps de catégorie B de la fonction publique hospitalière

Votre structure CFTC de proximité



IDE (Cat. B)

CLASSE NORMALE

Situation avant le 1er Octobre 2021 CAT B				AA= Ancienneté Acquisée SA=Sans Ancienneté	Situation à partir du 1er Octobre 2021 CAT B					
Echelon	Durée	Indice Majoré: IM	Traitement de base	Ancienneté récupérée Dans la limite de la durée de l'échelon	Echelon	Durée	Indice Majoré: IM	Traitement de base	Gain indiciaire	Gain en Euros
1	2 ans	356	1 668 €	AA	1	2 ans	371	1 739 €	15	70 €
2	3 ans	371	1 739 €	AA	2	3 ans	386	1 809 €	15	70 €
3	3 ans	389	1 823 €	AA	3	3 ans	403	1 888 €	14	66 €
4	4 ans	409	1 917 €	AA	4	4 ans	422	1 978 €	13	61 €
5	4 ans	429	2 010 €	AA	5	4 ans	444	2 081 €	15	70 €
6	4 ans	462	2 165 €	AA	6	4 ans	477	2 235 €	15	70 €
7	4 ans	495	2 320 €	AA	7	4 ans	515	2 413 €	20	94 €
8		534	2 502 €	AA au delà de 2,5 ans et jusqu'à 4 ans	8		554	2 596 €	20	94 €

CLASSE SUPERIEURE

Situation avant le 1er Octobre 2021 CAT B				AA= Ancienneté Acquisée SA=Sans Ancienneté	Situation à partir du 1er Octobre 2021 CAT B					
Echelon	Durée	Indice Majoré: IM	Traitement de base	Ancienneté récupérée Dans la limite de la durée de l'échelon	Echelon	Durée	Indice Majoré: IM	Traitement de base	Gain indiciaire	Gain en Euros
1	1 an	445	2 085 €	AA	1	1 an	455	2 132 €	10	47 €
2	2 ans	461	2 160 €	AA	2	2 ans	469	2 198 €	8	37 €
3	3 ans	485	2 273 €	2/3 AA	3	2 ans	495	2 320 €	10	47 €
4	3 ans	510	2 390 €	5/6 AA avant 2 ans	4	2,5 ans	521	2 441 €	11	52 €
				5/6 AA au-delà de 2 ans	5	2,5 ans	544	2 549 €	34	159 €
5	4 ans	534	2 502 €	AA au-delà de 2,5 ans	6	2,5 ans	561	2 629 €	27	127 €
6	4 ans	555	2601 €	AA+1,5 avant 2 ans	6	2,5 ans	561	2 629 €	6	28 €
				SA au-delà de 2ans	7	2,5 ans	575	2 694 €	20	94 €
7	4 ans	569	2 666 €	3/4 AA	8	3 ans	585	2 741 €	16	75 €
8		587	2 751 €	AA	9	3 ans	600	2 812 €	13	61 €
					10		620	2 905 €		



- Les rémunérations de base sont établis sur la base du traitement salarial brut (pour avoir le traitement net il faut défalquer environ 20%).
- Elles n'intègrent pas les primes et indemnités éventuelles, ni le Complément de Traitement Indiciaire CTI (49 points) qu'il vous faudra ajouter à votre traitement pour connaître un aperçu de votre nouvelle rémunération.

Valeur du point d'indice :

4,6860 €

Pour une durée de 3 ans, des concours réservés sur titres peuvent être ouverts pour les IDE cat B leur permettant l'accès aux 1er et 2ème grade du corps des Infirmiers en soins généraux de cat A.